

Monsieur Guy TEISSIER
Directeur du GIP des Calanques
Parc d'Affaires Marseille Sud
Impasse Paradou - Bât A4
13009 MARSEILLE

Ile aux Moines, le 13 mai 2011

*Objet : représentation de membres de l'ARMAM
aux instances du futur Parc des Calanques*

Monsieur le Président,

L'ARMAM, groupement des armateurs côtiers de passagers Manche, Atlantique et Méditerranée est une association créée par les armateurs de navires à passagers (vedettes ou bateaux touristiques, de promenade ou pêche en mer, croisières côtières, visite de sites touristiques, navettes de liaisons maritimes régulières ou saisonnières, etc...) régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

Elle est une émanation du syndicat des Armateurs de France pour les problématiques spécifiques à ce secteur d'activité.

Ce Groupement a pour objet d'être un centre d'échanges et de partage d'informations afin de :

- Mettre en commun l'expérience de ses adhérents et trouver des solutions pour résoudre les problèmes liés à la profession ;
- Représenter les adhérents du Groupement auprès des Administrations ;
- Faire circuler l'information.


Dans ce contexte, et pour garantir la prise en compte de la position de nos adhérents, je vous remercie de bien vouloir noter que :

- M. MORY Florent, de l'Armement Croisières Marseille Calanques,
- M. SAVIO Yves, de l'Armement Atlantide,
- M. GAUTHE Francis, de l'Armement Croix du Sud,
- et M. ICARD Jean-Michel, de l'Armement ICARD Maritime,

sont désignés officiellement par notre association comme membres d'une commission spécifique de l'ARMAM concernant la problématique globale du futur Parc des Calanques.

Je vous remercie de bien vouloir en prendre note, et de les intégrer à l'ensemble de vos rencontres,

En vous remerciant vivement à l'avance, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.


Gilbert THEBAUD
Président de l'ARMAM

Groupement des armateurs côtiers de navires à passagers

Manche - Atlantique - Méditerranée

Gare Maritime - 56000 Vannes - Tél. : 02 97 46 60 07

